

Philippe Latombe

LE CANDIDAT DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

**Chères électrices, chers électeurs
de la 1^{ère} circonscription de la Vendée,**

Dans quelques jours, vous allez devoir choisir le candidat qui vous semble le plus apte à défendre vos intérêts au sein de l'Assemblée nationale pour les cinq années à venir.

J'ai bien conscience qu'en ces temps incertains, ce choix peut vous sembler plus difficile qu'à l'accoutumée. Fort de mon bilan et dans sa continuité, je sollicite de nouveau votre suffrage.

En ces temps troublés, où je vous sais particulièrement inquiets face à l'avenir, **je souhaite vous présenter de façon très concrète ce que sont mes engagements principaux pour la législature à venir.**

Vendéennes, Vendéens, je vous assure de mon implication totale et indéfectible pour nous permettre de passer au mieux, ensemble, cette période compliquée.

Je serai évidemment particulièrement vigilant sur toutes les mesures qui touchent à votre pouvoir d'achat, comme je l'ai déjà fait pendant mon premier mandat où j'ai voté pour tout ce qui allait dans le bon sens.

Avec vous,

Votre dévoué,

Philippe Latombe

**avec
VOUS**

Engagement n°1

Dans l'ordre des priorités pour les cinq années à venir, **la Santé constitue l'une des préoccupations majeures des Vendéennes et des Vendéens.** Force est de constater que le parcours de soins des patients est devenu un véritable parcours du combattant et que l'ARS n'est pas en mesure, en l'état, d'apporter une réponse satisfaisante. L'ouverture de centres dédiés aux soins non programmés ne résout pas de façon substantielle le problème des urgences ni celui tout aussi dramatique de la médecine de proximité.

Ce n'est pas faute, en ce qui me concerne, d'avoir fait des propositions à l'ARS pour trouver des solutions mais, à chaque fois, je me suis heurté à un mur : l'agence refuse d'envisager le recours aux valises médicalisées ou aux cabines médicales connectées, ou la réforme des conditions d'installation des personnels de santé, autant de pistes empruntées par d'autres pays et qui font leurs preuves.

La situation est tellement préoccupante qu'on pourrait voir à court et moyen terme l'espérance de vie des Vendéennes et des Vendéens baisser, en raison des défaillances nombreuses dans la prise en charge des pathologies, ce qui est inadmissible.

Il est grand temps d'envisager un véritable Plan Marshall de la Santé, de sortir d'une logique sclérosée et centralisée de l'administration en charge de notre santé et de laisser plus d'autonomie aux territoires et de crédit aux initiatives des acteurs locaux. C'est l'un des grands chantiers des années à venir, sans doute le plus sensible.

→ Si je suis élu, je m'engage à participer pleinement à la refonte totale de notre système de santé et à sa déclinaison en Vendée, pour un accès effectif à des soins de qualité.



Suppléant

Maximilien Schnel — 35 ans
*Marié, deux enfants,
professeur d'histoire et
géographie actuellement
affecté au ministère des
Armées.*

Élu local et engagé dans la vie de ma commune, je suis adjoint à la Culture et à la Communication de La Roche-sur-Yon. J'apporterai à notre binôme l'expertise d'un élu de terrain et mes compétences en matière d'éducation, de culture, de défense et de transmission.

« Le 12 juin prochain, votez massivement pour Philippe LATOMBE ! En tant que ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, à l'Assemblée pour les sujets nationaux ou pour les sujets locaux notamment liés à l'économie vendéenne, j'ai pu travailler avec Philippe LATOMBE avec efficacité, et à votre service. Cinq ans durant lesquels j'ai découvert un député d'une rare qualité, pleinement engagé pour notre pays et pour son territoire. Je soutiens sans réserve sa candidature car je sais qu'il sera mobilisé au quotidien, pour vous. »



BRUNO LE MAIRE

Engagement n°2

Alors que, depuis dix ans, les budgets de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de celle de soutien à l'investissement local (DSIL) étaient en baisse continue, le préfet et les députés, tous de la majorité, ont gagné des arbitrages en faveur de la Vendée pour augmenter l'enveloppe. Cette augmentation est d'autant plus essentielle que, territoire dynamique et attractif, la Vendée, dont la population croît, a des besoins eux aussi accrus. Ces fonds doivent à la fois participer aux grandes transformations rendues indispensables par la transition énergétique, mais aussi à l'amélioration des infrastructures.

→ Réélu, je continuerai à œuvrer dans ce sens, profitant de l'avantage d'appartenir à la majorité pour faire entendre la voix de ma circonscription. Lorsque je siégerai au sein de la commission départementale qui attribue ces fonds, je m'engage, comme je l'ai toujours fait, à étudier avec objectivité et sans œillères partisans les projets proposés par les élus de proximité, dans le respect de l'intérêt commun.

Engagement n°3

Auparavant responsable des financements pour les entreprises dans une banque de Vendée, j'ai eu la possibilité d'apprécier le dynamisme économique de ce territoire si particulier avec son tissu de PME familiales solides et son faible taux de chômage. Cette pérennité, cette résilience ne mettent pas complètement à l'abri de difficultés qui sont parfois la rançon du succès : difficulté à trouver localement certaines compétences spécifiques, des locaux industriels, des partenariats. J'ai donc eu à cœur d'accompagner les acteurs économiques, souvent innovants, et de leur servir d'intermédiaire avec une administration centrale, pas toujours au fait des spécificités des territoires, et des interlocuteurs français et étrangers en recherche de partenariats.

→ Je m'engage, si vous m'accordez de nouveau votre confiance à poursuivre ce rôle d'interface, de facilitateur, d'ambassadeur au service des acteurs économiques vendéens.

« Cher Philippe, J'ai eu l'occasion de travailler avec toi comme rapporteur à l'Assemblée Nationale de ma proposition de loi «Balai» pour supprimer des vieilles lois inutiles. J'ai beaucoup apprécié ton travail, ton efficacité et ton implication pour faire aboutir cette proposition. Tu mérites de pouvoir poursuivre ton excellent travail de député. »

VINCENT DELAHAYE
VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT
SÉNATEUR DE L'ESSONNE - GROUPE UNION CENTRISTE

« Comme ministre de l'Intérieur, j'ai eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises avec Philippe Latombe sur différents sujets vendéens ou nationaux. A chaque fois, j'ai pu constater son engagement ferme et pertinent sur les sujets sécuritaires et, en même temps, sa vigilance sur les libertés fondamentales. C'est un élu particulièrement à l'écoute des forces de l'ordre de sa circonscription et de leurs besoins. Je soutiens sans réserve sa candidature et appelle à voter massivement pour lui, le 12 et le 19 juin. »



GÉRALD DARMANIN

Engagement n°4

Au sein de la circonscription, j'ai souhaité être un député à l'écoute des forces de l'ordre locales et des Vendéennes et des Vendéens, et j'ai systématiquement partagé mes remontées de terrain avec le préfet, mais aussi avec le ministère de l'Intérieur. Ce rôle d'interface, en lien d'autant plus fluide avec Beauvau que j'appartenais à la majorité, a contribué à des arbitrages favorables à la Vendée en matière de renforcement des effectifs de policiers et de gendarmes, et tout particulièrement avec la présence systématique en cours de déploiement d'un spécialiste en cybercriminalité au sein de chaque brigade de gendarmerie. Par ailleurs, chaque fois que j'ai été sollicité pour appuyer les demandes de mutation en direction de la Vendée, en général venant de personnes qui en étaient originaires, je l'ai fait, considérant que la prise en compte du bien-être personnel des forces de l'ordre est d'autant plus essentielle qu'ils exercent un métier éprouvant.

→ Si je suis réélu, je m'engage à poursuivre ce travail à bas bruit, privilégiant la réactivité et donc l'efficacité pour résoudre les problématiques locales.



Engagement n°5

La géographie vendéenne est inséparable de l'histoire et de l'esprit qui anime ses habitants. Les Vendéens me semblent, par leur sens de la résilience, bénéficier d'une prédisposition naturelle et historique à une relation équilibrée avec leur environnement. Il est par ailleurs symbolique de constater que le premier site de production d'hydrogène renouvelable et écologique se trouve en Vendée. Je suis ainsi convaincu que la réponse écologique se trouve certainement plus dans la recherche scientifique et notre capacité à l'innovation que dans une démarche coercitive, voire punitive et régressive.

Je condamne en tout cas le greenwashing qui consiste à créer l'illusion d'un comportement vertueux chez des acteurs économiques qui le sont parfois beaucoup moins en pratique. Afin de pouvoir sanctionner effectivement les entreprises qui ne respectent pas concrètement les règles induites par nos lois et l'éthique des affaires, et que leurs victimes puissent obtenir réparation, j'ai déposé une proposition de loi sur la RSE. Ce travail est le fruit d'un véritable travail de recherche, validé par d'éminents professeurs de droit et inspiré par mes contacts avec de nombreuses entreprises vendéennes qui respectent déjà ces valeurs. Légiférer dans ce sens leur permettrait de valoriser leur implication.

→ Lors d'un nouveau mandat, je m'engage à accompagner et soutenir toutes les initiatives locales en faveur d'une écologie réaliste et innovante. Compte tenu de l'élan annoncé sur les sujets environnementaux par le président de la République, je souhaite bien évidemment obtenir que ma proposition de loi soit rapidement débattue à l'Assemblée nationale.